

**RÉPONSE DU CONSEIL COMMUNAL À L'ASSEMBLÉE CITOYENNE DE PESEUX
CONCERNANT LE MANDAT CITOYEN INTITULÉ « SPECTACLE DE DRONES À LA
FÊTE NATIONALE »**

Mesdames, Messieurs,

En date du 25 octobre 2023, votre assemblée citoyenne a accepté le mandat citoyen intitulé « spectacle de drones à la fête nationale de Peseux », demandant l'organisation d'un tel spectacle à l'occasion de la manifestation patriotique.

Tout d'abord, il faut savoir que la Ville de Neuchâtel organise un seul événement le 1^{er} août, offert à toute la population. Il s'agit de la manifestation qui se déroule sur les Jeunes-Rives, avec un feu d'artifice sur le lac et différentes animations.

Ce sont des entités locales qui organisent des manifestations décentralisées le 31 juillet, notamment le Groupement des sociétés locales de Peseux dans cette partie ouest du territoire communal. Les Autorités soutiennent cette soirée, par des moyens logistiques notamment et par la présence d'un membre de l'Exécutif, mais n'interviennent pas dans son organisation.

Cette soirée rencontre un grand succès, preuve en est que les organisateurs ont su répondre aux attentes des habitants de Peseux. Qu'ils soient ici remerciés de leurs efforts et de leur engagement vis-à-vis de la collectivité publique.

Vous l'aurez compris, même si votre demande est louable, la Ville n'entend pas organiser une deuxième célébration officielle de la fête nationale, à Peseux ou ailleurs, et ceci indépendamment de toute considération financière ou technique s'agissant d'un spectacle de drones.


Si votre intérêt à cette proposition est maintenu, nous vous suggérons de la transformer en un projet citoyen, à porter par des personnes intéressées et à réaliser, si l'assemblée citoyenne l'approuve, dans les limites du budget annuel alloué.

En vous remerciant de votre attention, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre parfaite considération.

Neuchâtel, le 5 février 2024.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président,



Mauro Moruzzi

Le chancelier,



Daniel Veuve

